Nous prenons les mesures qui s'imposent afin que les trois armes, de concert avec nos vastes établissements agricoles et industriels, puissent répondre aux exigences de l'heure. Toutes ces forces doivent collaborer entre elles et avec d'autres. La défense est devenue une affaire complexe qui doit être équilibrée, organisée et orientée selon un plan défini. Nous dressons aujourd'hui nos programmes cinq et même dix ans à l'avance, en tenant compte des modifications qu'il faudra y apporter de temps à autre. Toute notre activité forme le fondement où viendront. s'appuyer nos initiatives futures quelles qu'elles soient. Nos plans sont flexibles. Si, comme nous l'espérons, l'Union occidentale donne lieu à un programme de défense de l'Atlantique septentrional, nous devrons peut-être les modifier, de même que plus tard, si une entente encore plus vaste s'élabore sous l'égide de la Charte des Nations Unies que le Parlement a approuvée.

On ne saurait mettre en doute la qualité des troupes que nous sommes en train de constituer. Il importe non seulement que nos soldats soient prêts à servir, mais aussi que leurs proches et que leurs concitoyens soient fiers d'eux, les respectent et les admirent. Même quand les journaux n'annoncent pas de catastrophe et qu'aucun ennemi ne nous menace, nos armées continuent de travailler en faveur de la paix. Deux guerres mondiales et une crise économique nous prouvent que personné n'a le droit de se désintéresser de la sécurité de son voisin. Nous devons, de concert avec les autres nations, continuer à favoriser le maintiem de la paix et l'établissement de conditions propres à la sauvegarder chez nous comme à l'étranger. Nous organisons notre défense de manière à répondre aux besoins et aux obligations que tout Canadién qui se respecte nous reconnaît.

STAGIATRES DES NATIONS UNIES

Les Nations Unies ont accordé à M^{lle} Suzanne Barrier et M. Allyre-Louis Sirois des postes de stagiaires durant l'été 1948. Le secrétaire général a reconnu que le Conseil de nomination a dû faire un choix dans des circonstances extrêmement difficiles, étant donné le grand nombre de candidats compétents et le peu de postes disponibles. Sous réserve de l'approbation des crédits nécessaires par l'Assemblée générale, le programme des stagiaires se poursuivra en 1949.